



Ministère
chargé de la santé

Eau potable



Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Critères de recherche

Département

Commune

Réseau(x) [i Liste des réseaux alimentant la commune sélectionnée.](#)

Commune(s) et/ou quartier(s) du réseau [i Pour information, liste des communes alimentées par le réseau sélectionné. Le point de prélèvement sur ce réseau est situé sur l'une de ces communes.](#)

- VENETTE

Rechercher

Bulletin précédent

Informations générales

Date du prélèvement 03/09/2025 11h19

Commune de prélèvement VENETTE

Installation VENETTE

Service public de distribution VENETTE

Responsable de distribution SAUR FRANCE

Maître d'ouvrage AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE

Conformité

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur mais non satisfaisante aux références de qualité pour le paramètre germes revivifiables. Il est demandé de remédier à la situation de non-conformité constatée. En attendant, l'eau reste consommable.

Conformité bactériologique oui

Conformité physico-chimique oui

Respect des [références de qualité](#) oui

Résultats d'analyses

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	107 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	111 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Température de l'eau *	20 °C	\geq et \leq °C	\geq et ≤ 25 °C
Température de mesure du pH *	19,8 °C		
Coloration	<5 mg(Pt)/L		≤ 15 mg(Pt)/L
Couleur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Aspect (qualitatif)	Aspect normal		
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU		≤ 2 NFU
Chlore libre *	0,27 mg(Cl ₂)/L		
Chlore total *	0,30 mg(Cl ₂)/L		
pH *	7,2 unité pH		$\geq 6,5$ et ≤ 9 unité pH
Conductivité à 25°C *	750 μ S/cm		≥ 200 et ≤ 1100 μ S/cm
Ammonium (en NH ₄)	<0,050 mg/L	\geq et \leq mg/L	\geq et $\leq 0,1$ mg/L
Nitrites (en NO ₂)	<0,010 mg/L	$\leq 0,5$ mg/L	
Nitrates (en NO ₃)	42,2 mg/L	≤ 50 mg/L	

* Analyse réalisée sur le terrain